

Arrêté Générale colonial

Arrêté n° 480 pris on Conseil d’administration le 13 mai 1939,

n° 480

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 13 mai 1939
Numéro JO n° 510 du 31/05/1939	Date du numéro 31 mai 1939

TEXTE INTÉGRAL

Le bénéfice de l'entrepôt fictif est accordé aux docks d'alimentation de Djibouti.